



## Publication d'une déclaration de transparence reçue de François Fornieri

**Liège, Belgique, 10 janvier 2022 – 7:30 CET** – Mithra (Euronext Brussels: MITRA), une société dédiée à la santé féminine annonce aujourd'hui, conformément à l'article 14 de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé (la « Loi de Transparence »), avoir reçu une déclaration de transparence de M. François Fornieri en date du 7 janvier 2022.

M. Fornieri a informé Mithra avoir franchi à la baisse le seuil légal de 25% le 17 décembre 2021, suite au prêt temporaire d'actions lié à l'exercice d'une option de vente le 20 décembre 2021, dans le cadre de l'accord d'engagement de capital conclu avec LDA Capital Limited<sup>1</sup>. M. Fornieri détient à présent 24,94% (10 984 330 actions) des 44 051 259 actions actuellement en circulation, contre 25,44% des 44 051 259 actions en circulation précédemment. M. Fornieri récupérera ses actions prêtées suite à la réalisation effective de l'option de vente.

Les déclarations de transparence détaillées sont disponibles sur le site Investors de Mithra ([investors.mithra.com](https://investors.mithra.com)). La mise à jour des participations importantes dans Mithra sera reprise dans la charte de gouvernance d'entreprise de Mithra, laquelle sera rendue disponible sur son site internet.

\*\*\*\*\*

### Pour plus d'information, merci de contacter:

**Benoît Mathieu (IRO)** : +32 473 35 80 18- [investorrelations@mithra.com](mailto:investorrelations@mithra.com)

**Maud Vanderthommen (Presse)** : +32 473 58 61 04 – [press@mithra.com](mailto:press@mithra.com)

### À propos de Mithra

*Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Mithra explore le potentiel de l'estetrol, un œstrogène natif unique, dans un large éventail d'applications dans le domaine de la santé féminine et au-delà. Après avoir lancé avec succès son premier produit à base d'estetrol en 2021, la pilule contraceptive Estelle<sup>®</sup>, Mithra se concentre désormais sur le développement de son deuxième produit Donesta<sup>®</sup>, un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra développe et produit également des solutions thérapeutiques complexes dans les domaines de la contraception, de la ménopause et des cancers hormono-dépendant. Elle offre à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays dans le monde, Mithra compte quelque 300 collaborateurs et est basée à Liège, Belgique. [www.mithra.com](https://www.mithra.com)*

---

<sup>1</sup> [Communiqué de presse Mithra, 20 décembre 2021](#)

### Information importante

*Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.*

Alertes  
News

Inscrivez-vous à notre mailing list sur [investors.mithra.com](https://investors.mithra.com) pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

[Linkedin](#) • [Twitter](#) • [Facebook](#)